

BULLETIN COMMUNAL

Décembre 2011

Saint-Péver



Bonne Année !

Bloavezh Mat !

Le Maire de Saint-Péver et le Conseil Municipal vous adressent
leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2012



Le mot du Maire



Jean JOURDEN
Maire de Saint-Péver

« Les différents travaux dont les réflexions ont débuté l'année dernière ont été réalisés et achevés cette année. »



Eglise de Saint-Péver

L'année 2011 a été pour notre commune une année de continuité.

L'élaboration de la carte communale a bien avancé, les phases de diagnostic et d'étude sont presque achevées et en ce début d'année 2012 nous allons pouvoir entamer la phase administrative par une enquête publique.

Les différents travaux dont les réflexions ont débuté l'année dernière ont été réalisés et terminés cette année. Ainsi, la structure du préau modulaire, composée d'un préau et de sanitaires, accueille depuis la rentrée scolaire de septembre les élèves pendant les moments de récréation. Quant aux travaux effectués à l'Espace Socio Culturel, qui ont été achevés en avril, ils permettent aujourd'hui d'optimiser l'utilisation de ce bâtiment du printemps à l'automne.

L'équipe municipale a commencé à préparer les projets de l'année 2012 qui connaîtront notamment une reprise de quelques travaux de voirie en fonction du budget et des différentes dotations susceptibles d'être allouées à la commune.

Continuité aussi dans le dynamisme des associations communales qui font de notre bourg, un bourg vivant. Et pour la première fois, grâce à une action combinée du Conseil Municipal et des associations Saint-Péveroises, une journée inter-associations a été organisée au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose » dans le cadre du passage de la « Pierre Le Bigaut ».

Ainsi s'achève l'année 2011, aussi, je vous adresse mes meilleurs voeux de Bonheur et de Santé, et vous invite à participer à la Cérémonie des Vœux qui se déroulera le 14 janvier à 19h00, à l'Espace Socio Culturel. Un vin d'honneur sera offert, suivi d'un repas à la salle polyvalente pour nous retrouver dans un moment de convivialité en ce début de nouvelle année.

Jean Jourden

Elaboration de la carte communale

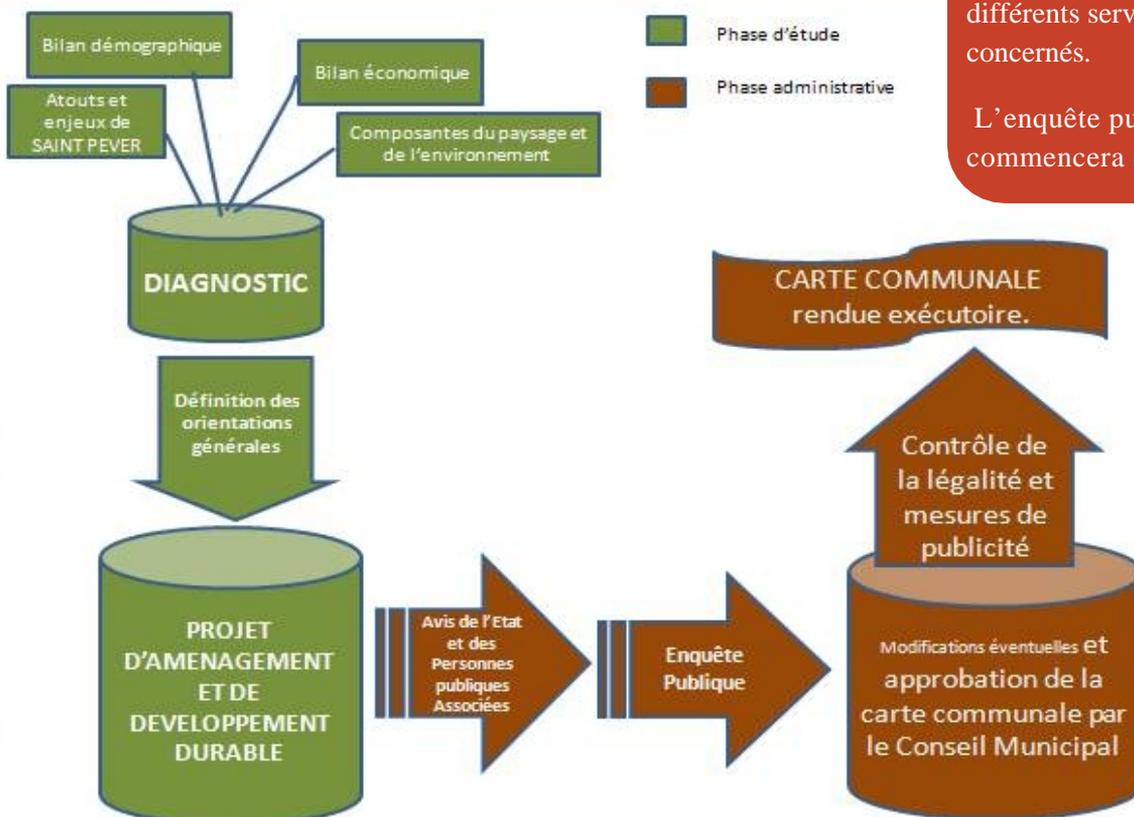


La commune de Saint-Péver élabore actuellement sa carte communale. Jusqu'à présent, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique à la commune.

La carte communale constitue un outil de gestion et de développement de la commune pour ses habitants et ses élus. Elle va permettre de clarifier et d'organiser l'évolution de l'urbanisme dans la commune.

Le dossier comporte un rapport de présentation et un document graphique qui délimite les zones constructibles et les zones dans lesquelles les constructions ne sont pas autorisées.

Etapas de l'élaboration de la carte communale



Actuellement la commune est en phase de présentation du projet auprès des différents services de l'Etat concernés.

L'enquête publique commencera début 2012.

Adresse postale

Afin de faciliter une meilleure distribution du courrier, les nom, prénom et adresse doivent figurer lisiblement sur les boîtes aux lettres. Ceci afin de parer aux erreurs lorsque la tournée est faite par des remplaçants par exemple.

Budget 2011

La commune a voté son budget primitif en avril dernier. Il fixe l'essentiel des recettes et des dépenses de l'exercice à venir ; c'est donc un acte de prévision. Le budget d'une collectivité se divise en deux sections : la section de fonctionnement regroupant les dépenses et les recettes courantes ou régulières nécessaires (charges de personnels, charges à caractère général, subventions aux associations...) et la section d'investissement regroupant les dépenses et les recettes qui affectent la composition du patrimoine de la collectivité.

Le compte administratif ne sera voté que l'année qui suit et retracera les dépenses et recettes réelles de la collectivité.

Fonctionnement

| | 2010 | 2010 | 2011 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Prévisionnel | Effectif | Prévisionnel |
| Dépenses | | | |
| • Charges à caractère général | 75.435,00€ | 75.103,13€ | 84.510,00€ |
| • Charges de personnel et frais assimilés | 105.812,00€ | 102.156,82€ | 101.647,00€ |
| • Atténuation de produits | 3.800,00€ | 3.792,00€ | 4.108,00€ |
| • Autres charges de gestion courante | 26.631,00€ | 25.512,27€ | 27.261,00€ |
| • Charges financières (intérêts des emprunts et dettes) | 3.439,00€ | 2.331,44€ | 5.800,00€ |
| • Dépenses imprévues | | 1.284,91€ | 1.500,00€ |
| • Total des dépenses réelles | 215.117,00€ | 210.180,57€ | 224.826,00€ |
| • Virement sur section d'investissement | 29.334,00€ | | 32.600,40€ |
| • Opération d'ordre de transferts entre sections | | 1.166,93€ | |
| • Total des dépenses de fonctionnement | 244.461,00€ | 211.647,50€ | 257.426,40€ |
| Recettes | | | |
| • Produit d'exploitation | 13.600,00€ | 10.705,48€ | 11.165,00€ |
| • Impôts et taxes | 90.113,00€ | 94.602,82€ | 103.072,00€ |
| • Dotations, subventions et participations | 114.843,00€ | 112.811,98€ | 115.733,40€ |
| • Autres produits de gestion courante | 22.000,00€ | 19.303,40€ | 23.400,00€ |
| • Produits financiers et exceptionnels | 2105,00€ | 9.178,76€ | 2.756,00€ |
| • Atténuation des charges | 1.800,00€ | 1.240,18€ | 1.300,00€ |
| • Total des recettes réelles et ordres | 244.461,00€ | 247.842,62€ | 257.426,40€ |
| • Résultat reporté ou anticipé | | | |
| • Total des recettes de fonctionnement | 244.461,00€ | 247.842,62€ | 257.426,40€ |

Les gros travaux de cette année : la construction du préau modulaire et des sani-taires dans la cour de l'école ainsi que l'aménagement de l'Espace Socio-culturel.

Budget 2011

Investissement

Dépenses d'équipement et dépenses financières

| | Prévisions 2010 | Réalisé 2010 | Prévisions 2011 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| • Extension école | | | 46.650,00€ |
| • Voirie | 80.000,00€ | 85.697,00€ | 30.350,00€ |
| • Signalisation voirie | 350,00€ | 0,00€ | |
| • Aménagement du bourg | 12.000,00 | 213,84€ | 4.999,50€ |
| • Bâtiments communaux | 6.000,00€ | 822,85€ | 21.350,00€ |
| • Mobilier et matériel | 5.300,00€ | 3.146,78€ | |
| • Rénovation logement locatif | 7.500,00€ | 0,00€ | |
| • Ecole et cantine | 3.000,00€ | 0,00€ | |
| • Bloc sanitaire et préau | 5.000,00€ | 0,00€ | |
| • Rénovation bâtiment mairie | 8.500,00€ | 0,00€ | 5.003,54€ |
| • Aménagement paysager au boulodrome | 5.000,00€ | 0,00€ | 2.000,00€ |
| • Espace socio-culturel | 10.500,00€ | 8.220,58€ | 15.000,00€ |
| • Aménagement cimetière | 500,00€ | 0,00€ | |
| • Création d'un jardin du souvenir | 400,00€ | 0,00€ | |
| • Création document d'urbanisme | 8.000,00€ | 3.109,60€ | 4.890,40€ |
| • Assainissement | 5.000,00€ | 0,00€ | |
| • Achat terrain | 5.000,00€ | 0,00€ | 1.257,93€ |
| • Charges financières | 12.974,30€ | 9.598,64€ | 17.624,08€ |
| • Opération d'ordre de tranfert entre sections | | 1.394,08€ | |
| • Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé | 23.212,69€ | 23.212,69€ | 8.792,14€ |
| • Total des dépenses d'investissement | 198.236,99€ | 112.203,50€ | 157.717,59€ |

Recettes

| | Prévisions 2010 | Réalisé 2010 | Prévisions 2011 |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|
| • Excédents de fonctionnement capitalisés | 46.003,12€ | 46.003,12 | 36.495,12€ |
| • Emprunts et dettes assimilés | 106.736,87€ | 60.000,00 | 50.000,00€ |
| • F.C.T.V.A. * | 4.879,00€ | 4.879,00 | 13.983,07€ |
| • Subventions d'investissement | 5.874,00€ | 14.575,00 | 24.639,00€ |
| • Produits de cessions | 5.400,00€ | | |
| • Total recettes réelles | 168.892,99€ | 125.457,12 | 125.117,19€ |
| • Prélèvements section de fonctionnement | 29.344,00€ | 1166,93 | 32.600,40€ |
| • Total des recettes d'investissement | 198.236,99€ | 126.624,05 | 157.717,59€ |

* 13.983,07€ : Récupération de la TVA sur des dépenses d'investissement réalisées 2 années auparavant

Subventions aux associations

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Amicale Laïque | 1.275€ |
| Association de chasse | 150€ |
| Association de Foot | 150€ |
| Association Club d'Avaugour | 150€ |
| Association Restudo | 150€ |
| Association des anciens combattants | 50€ |

INFO-PARENTS

Lors du Conseil Municipal du 9 juin dernier, à l'unanimité, l'assemblée a décidé d'allouer une subvention de 50€ aux enfants de la commune qui partent en voyage scolaire avec leur collègue. Cette subvention est limitée à un voyage scolaire par enfant et ce pendant toute sa scolarité au collège. La demande de participation doit être formulée par les familles.

Urbanisme

Toutes vos démarches concernant les demandes d'urbanisme et d'assainissement sont à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie.

Nous rappelons que si la demande déposée est consultable en Mairie par des tiers, lorsque l'instruction du dossier est terminée (arrêté signé et affiché) les documents internes d'instruction des dossiers entre la Mairie et les différentes administrations ne sont quant à eux pas consultables par le public ni même par le demandeur qui en a déposé la demande.

14 permis de construire ont été déposés en Mairie ainsi que 6 demandes de déclaration préalable et 25 certificats d'urbanisme.

Contacts utiles

Mairie de Saint-Péver
1 Route de Lanrodec
22720 SAINT PEVER
Tél: 02.96.21.42.48.
Fax: 02.96.21.42.42

Lyonnaise des Eaux
ZI de Bellevue
1 Toullan Bian
22970
PLOUMAGOAR
Tél: 0810.39.83.98

ERDF
Service raccordement
1 rue Romain Rolland
22000 SAINT BRIEUC
Tél:0810.81.33.27.

DDTM (Urbanisme)
3, ZI de Grâces
Route de Pors Min
BP 90520
22 205 GUINGAMP
Cedex

Assainissement
individuel

LE LEFF
COMMUNAUTE
Service du SPANC
31 rue de la gare
BP 6
22 170
CHATELAUDREN
Tel: 02.96.79.77.77

Elagage des haies et des arbres

- Les propriétaires des haies et des arbres sont tenus de les élaguer afin qu'ils ne constituent pas une gêne pour le voisin ou la circulation publique (art. 673 du code civil).
- L'élagage est imprescriptible et donc concerne tous les arbres et les haies y compris de plus de 30 ans et quand bien même ils sont plantés aux distances réglementaires. Donc l'âge et la distance de recul ne changent rien à l'obligation d'élagage. Il en est de même des arbres de lisières.
- Les arbres plantés en espalier, c'est-à-dire en appui contre un mur de séparation, doivent être coupés dès qu'ils dépassent la crête du mur (art. 671 du code civil).
- Le long des voies routières (rues, routes, chemins, servitudes de passage etc ouverts à la circulation publique), le maire peut imposer une servitude d'élagage (art. L2213-1 du code général des collectivités territoriales). Les branches doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies par le propriétaire à ses frais. Attention : les plantations gênantes peuvent être supprimées (art. 114-2 du code de la voirie routière).
- A proximité des lignes de haute et très haute tension, prudence. Avant tout élagage, avertir l'agence locale de RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) au moins 10 jours avant. En effet, seul EDF-RTE peut procéder ou faire procéder à l'élagage dans le périmètre de ses lignes.

Travaux

Comme tous les ans, la commune a effectué des travaux d'aménagement, de réhabilitation et de mise en conformité concernant les différents bâtiments communaux, y compris les logements locatifs.

La Municipalité a décidé pour l'année 2011, de diminuer les travaux de voirie afin de dégager assez de fonds pour réaliser notamment la construction d'un nouveau préau modulaire pour l'école de la commune ainsi que la rénovation de l'espace Socioculturel.

Cette année, la commune a financé de gros travaux d'aménagement des bâtiments communaux afin de mieux répondre aux attentes de chacun

Construction du préau modulaire

La Municipalité de Saint Péver a décidé de créer un nouveau préau et des sanitaires à l'Ecole Publique Anjela Duval. En effet, face au nombre croissant d'enfants scolarisés, il était indispensable de pouvoir les accueillir dans une nouvelle structure adaptée à l'effectif. Les élus ont donc décidé de valider la construction d'un préau modulaire avec sanitaires dans la cour de récréation. L'aspect économique d'une structure modulaire leur est apparu comme une évidence dans un contexte où les collectivités doivent faire face à une rationalisation des coûts. Ainsi, les élus ont pu apprécier une différence de coût jusqu'à 20% moins cher qu'une structure traditionnelle ainsi qu'une plus grande rapidité d'exécution des travaux. De plus, la structure modulaire répond aux mêmes normes imposées en matière de construction que pour les constructions traditionnelles.



Travaux

Les travaux concernant le préau modulaire sont finis et s'élèvent à 49.544,47€TTC. Ce coût est réparti de la manière suivante :

| | | |
|------------------------|--------------|---------------|
| Société Yves Cougneaud | 29.278,00€HT | 35.016,49€TTC |
| Entreprise Multiposes | 9.562,13€HT | 11.436,52€TTC |
| Sarl Meubry | 2.584,83€HT | 3.091,45€TTC |

Cet investissement va être subventionné à hauteur 6.902,00€par le Conseil Général (contrat de territoire) et 7.662,00€au nom de la dotation d'équipements des Territoires Ruraux.

Rénovation de l'Espace Socio-culturel

La commune de Saint-Péver est dotée d'un Espace Socio-culturel idéalement situé au centre du bourg dans un espace de verdure et à proximité du terrain de foot et des allées de boules. Cependant les élus se sont aperçus qu'il était nécessaire d'apporter des modifications au bâtiment afin de le protéger des intempéries et de mieux l'utiliser. En effet, les panes arrières au bâtiment n'étaient pas protégées de la pluie et son utilisation était restreinte aux mois ensoleillés de l'année du fait qu'il n'était pas clos sur le devant.

La Municipalité a donc décidé de prolonger la durée de vie de l'Espace Socio-culturel en le protégeant des intempéries par la fixation de bandes de rives sur les panes arrières et en fermant la devanture et de procéder à un réaménagement à l'intérieur en modifiant la profondeur du bar ainsi qu'en posant un enduit sur toutes les structures intérieures qui étaient restées en parpaings apparents. L'Espace Socio-culturel a donc subi au mois de mai une cure de rajeunissement, les travaux réalisés à l'intérieur et à l'extérieur lui donnant un aspect beaucoup plus accueillant et fonctionnel. Le bâtiment est consolidé et les habitants et associations de la commune peuvent jouir pleinement d'un plus grand espace.

Le coût total des travaux est de 16.649,86€TTC (13.921,29€HT) hors subvention du Conseil Général de 1.297,00€dans le cadre du Contrat de Territoires. Aussi, de nouveaux bancs et tables ont été achetés pour un montant total de 2.798,46€

Autres travaux

Travaux à l'école : Pose d'un nouveau portail : 2.351,34€

Pose de prises électriques : 845,93€

Entretien divers: wc, chauffage : 67,69€

Installation d'une lampe extérieure pour la cantine: 444,59€

Travaux logements locatifs :

Remplacement d'un chauffe eau : 1.285,20€

Remplacement VMC: 250,56€

Redressement gouttière suite aux épisodes neigeux: 540,64€

Manifestation solidarité

Vœux du Maire

Après la présentation des vœux par Jean Jourden, l'allocution de Jean-Pierre Le Goux, Conseiller général et Maire de Lanrodec sera suivie par le discours de Yannick Botrel Sénateur et Maire de Bourbriac.

Jean Jourden a souligné le dynamisme de la commune et salué l'esprit d'entreprise des deux jeunes artisans qui viennent de s'installer dans la commune - Franck

Ollivier et Yannick Derrien. Il s'est aussi félicité de la réouverture prochaine du Bar de la Mairie repris par Julie - "Julie, je tiens à le préciser, n'est pas une inconnue à Saint-Péver puisque sa maman, Fabienne, a tenu ce même bar pendant trois ans dans le passé." Le Maire a ensuite insisté sur le rôle



important des associations - "elles apportent du dynamisme à la commune et donnent l'occasion aux habitants de la commune de se rencontrer et aux nouveaux habitants de s'intégrer". Enfin Jean Jourden a rappelé les réalisations 2010 "les

barrières le long du cimetière et devant la mairie, la couverture du centre social, le préau de l'école .." avant de conclure

sur la solidarité intercommunale - "Il faudra bien un jour parler de solidarité intercommunale, de mutualisation. Les réformes en cours et futures, le contexte économique, les besoins en matière sociale notamment, nous y contraindront inévitablement."

Des camélias pour les enfants nés en 2010



- Anais Le Guillou - 17 février 2010 - de J. M. Le Guillou et Karine Becker
Tonin Ollivier - 15 mars 2010 - de Franck Ollivier et Muriel Gautier
Margot Le Bars - 14 juin 2010 - de Jonathan Le Bars et Audrey Pierres
Rafaël Madec - 6 août 2010 - de Elis Madec et Alixia Le Belleguic
Gabin LE GUERN - 10 août 2010 - de Olivier Le Guernet et Laurence Benech
Inaya Giordani - 17 septembre 2010 - de Kevin Giordani et Océane Pinabel
Jonathan Allainguillaume - 21 octobre 2010 - de Lionel Allainguillaume et Hélène Troël
Liam Le Rousseau - 21 novembre 2010 - de Romain Le Rousseau et Rachel Chevance
Mélyne BIDAL - 13 décembre 2010 - de Jean Charles Bidal et Elodie Robin

Manifestation solidarité

Commémoration du 8 Mai



Comme chaque année, après la cérémonie au monument aux morts, l'assemblée s'est retrouvée devant un vin d'honneur servi au Centre socioculturel par le bar de la mairie. Les plus de 60 ans se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour un repas offert par la municipalité et servi par le

restaurant "Le Moulin à Fouller". L'après-midi s'est terminée par la projection de quelques photos anciennes, en particulier celles de Restudo 1955 (conservées sous forme de diapositives par Francis Philippe) et aussi la projection d'un film réalisé le 8 mai 1991 qui a permis de revoir de nombreux anciens aujourd'hui décédés pour la plupart.

Les doyens



Henri a fêté ses 87 printemps. Son épouse Gisèle est âgée de 79 ans. Il y a 5 ans, ils fêtaient leurs Noces d'or. Henri est né le 19 mai 1924 à Pont-Melvez. Après son certificat d'étude, passé à 14 ans, à l'école Notre Dame de Coat Guégan, il entre dans le monde du travail comme ouvrier agricole. Il a terminé

sa carrière dans l'entreprise Hélyary. « J'ai travaillé 14 ans chez Hélyary sans une seule journée d'arrêt ». Qui dit mieux ? Les temps changent ! « Les médecins n'ont pas fait fortune avec moi », poursuit-il.



Léa a fêté ses 90 ans le 30 novembre. Entourée de quelques amis, elle a reçu la visite du maire et des adjoints. Léa Garzuel est née le 30 novembre 1921 à Locarn. Elle a épousé Joseph Jourden et le couple s'est installé à Avaugour. Après le décès de Joseph, Léa est restée 8 ans chez elle avant de rejoindre l'Ehpad de Koat-Liou à Bourbiac. Léa a 3 enfants, 4 petits enfants et 8 arrière-petits-enfants. Pour le maire, Jean Jourden, il s'agissait, plus que d'une visite officielle puisque Léa est sa maman.

Manifestation solidarité

Journée inter-associations

Lors du passage de la « Pierre Le Bigaut » le samedi 25 juin, la municipalité avait décidé qu'une journée inter-associations serait l'occasion idéale pour une collecte de fonds, avec des parcours VTT, marche, cavaliers ainsi qu'un concours de boules et un saucisse-frites. Cette journée sera reconduite tous les ans et les fonds recueillis serviront diverses œuvres de bienfaisance.



Ainsi, pour la première fois, toutes les associations de Saint-Péver se sont réunies afin de mettre en place une manifestation associative dont les profits seront reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Cette journée s'est déroulée le 10 septembre dernier dans un esprit très familial malgré le peu de présence pour cette première tentative. Ainsi, un chèque de 718,94 € a été remis à l'association.

Remise de dictionnaires

Comme le veut maintenant la tradition, au nom de la municipalité, le maire a remis un dictionnaire à chacun des écoliers qui vont faire leur rentrée au collège en septembre prochain. Samuel, Léa, Romane, Louana et Gwendoline se retrouveront au collège de Bourbriac, tandis que Angeline rejoindra le collège A. Camus de Guingamp. "Qu'ils continuent à bien travailler comme ils ont su le faire à l'école de Saint-Péver."



Ce fut aussi l'occasion de dire au-revoir aux deux maîtresses qui nous quittent pour d'autres horizons. Carine Paineau sera en poste à l'I.M.E. du Valais à Cesson. Mélody Ruffet qui aurait bien aimé rester à Saint-Péver est

nommée sur un poste de remplaçante dans le secteur de Guingamp.

La vie des associations

Restudo

L'association, menée de main de maître, par son président, a cette année encore réussi un très beau pardon. Beau succès qui vient récompenser les nombreux bénévoles qui chaque année



bénévoles s'étaient retrouvés au Centre Socioculturel le 30 avril pour le traditionnel repas.

répondent à l'appel de Maurice Moisan. Cela fait maintenant plus de vingt ans que le pardon existe sous cette forme et connaît année après année le même succès. Quelques anciens sont toujours présents et ils passent le relais aux jeunes qui ont pris la relève, gage de longévité pour cette fête communale. Les nombreux

Président : Maurice Moisan,
Vice-présidents : Alain Le Coq
et Jocelyne Le Lay
Trésoriers : Maurice Philippe
et Hélène Bégat
Secrétaire : Mickaëlle Moisan



Amicale Laïque



Parmi les manifestations marquantes de l'année il faut noter la soirée musicale animée par les Raggalendo et High Voltage ainsi que la kermesse de l'école avec le spectacle offert par les enfants des deux classes. Si la soirée musicale ne fut pas à la hauteur des espérances, le repas de l'amicale fait toujours le plein et est l'une des sources principales de revenus pour renflouer les caisses. N'oublions pas entre autres, les opérations pizzas et brioches qui se déroulent tout au long de l'année. Tous les fonds recueillis sont exclusivement destinés à l'école. L'amicale laïque est une association indispensable au bon fonctionnement de l'école. Elle permet notamment de financer des sorties pédagogiques.

Présidente : Véronique Samson
Vice président : Philippe Neus
Secrétaire : Sandra Merrer
Adjointe : Hélène Alainguillaume
Trésorière : Nadège Tupinier
Trésorière adjointe : Karen Irand



La vie des associations

Club d'Avaugour

A voir cette photo prise lors de la rentrée, le 6 septembre, on pourrait penser que le Club se porte bien. En réalité on sent un peu d'essoufflement de la part des membres. Les bonnes volontés se font de plus en plus discrètes pour prendre en charge les animations. Ainsi le bureau a décidé de surseoir au déroulement des



concours de cartes initialement prévus pour cette fin d'année. Les rencontres du mardi sont maintenues jusqu'à la prochaine assemblée générale vers la mi-janvier. Espérons que ce petit coup de déprime n'est que passager et que le Club va reprendre de la vigueur avec la nouvelle année. « Le bureau émet des vœux bien sincères pour que de nouveaux adhérents nantis d'idées novatrices rejoignent le Club. Il en va de son avenir. Le bureau adresse ses vœux de bonne santé à tous ses adhérents pour l'année 2012. »

FNACA

Journée d'amitié pour les membres de la Fnaca. Chaque année les anciens combattants de la guerre d'Algérie, membres de la Fnaca de Saint-Péver, auxquels viennent se joindre René Bernabé et Roger Oizel de Saint-Fiacre, aiment à se retrouver avec leurs épouses autour d'un barbecue pour un repas convivial. Les grillades préparées par André



Mahé - aisément reconnaissable à son tablier de chef cuisinier - ont été appréciées ! Chacun a apporté sa contribution ou sa bonne humeur à la préparation du repas et à la très sympathique ambiance de cette journée ensoleillée. Jean Lallier, le président de l'association est très satisfait du comportement de sa troupe !

Outre la cérémonie du 19 mars qui commémore le cessez-le-feu en Algérie, l'association participe aussi aux cérémonies commémoratives du 6 mai et du 11 novembre. Deux journées de l'amitié ont lieu en mai et en septembre.

Présidente : Jeannine Le Guenniou
Vice-Présidente : Annick Briand
Secrétaire : Annick Raoult
Trésoriers : Gilbert Lebleu
André Vishouarn

Président : Jean Lallier
Vice-Président : Edmon Le Yan
Trésoriers : Paul Thoraval
Paul Le Lay
Secrétaire : Michel Flohic
Porte drapeau : Honoré Malégo

Promenons nous dans les bois



« L'association Promenons nous dans les Bois a vu le jour en avril 2010 et est devenue association intercommunale en mars 2011. Le but principal de notre association est de proposer, avec d'autres structures et associations, l'organisation d'évènements ponctuels afin de valoriser le massif forestier et le patrimoine des communes avoisinantes. Après une 1ère année de rodage, 2011 a été l'occasion de s'affirmer et de s'ancrer dans le tissu local. Notre programme d'animations à la fois riche et varié a permis à chacun, petits et grands, de découvrir ou redécouvrir un patrimoine naturel remarquable.

Parmi les multiples animations, on peut citer : Oiseaux du bocage et atelier nichoirs à mésanges le 24 février à St Fiacre - La nuit de la chouette le 19 mars à St Péver - Balade à vélos au Bois-Meur et soirée amphibiens le 30 Avril à Lanrodec - La Fête de la Nature du 18 au 22 Mai à la ferme du Bois-Meur - Journée reptiles au Terrarium de Kerdanet et en forêt du Bois-Meur - Sortie cavaliers en forêt d'Avaugour à l'occasion du pardon de Restudo - "Entre Chien et Loup" avec War dro an Natur et "la Forêt dans tous les sens" avec le Centre Forêt Bocage - La nuit de la chauve souris le 26 août à Boquého - A l'écoute du brame du cerf le 10 septembre à St Fiacre - Sortie mycologique le 15 octobre à St Péver - Couleurs d'Automne le 29 octobre à la Ferme du Bois-Meur - Les randonnées du Téléthon le 27 novembre.



Pour l'année 2012, l'association reconduira la plupart de ces animations avec probablement de nouvelles idées qui sont actuellement à l'étude. La fête de la Nature 2012, qui constitue la principale manifestation va probablement s'étoffer en y associant d'autres secteurs d'activités comme

l'artisanat, l'agriculture, un petit marché artisanal...» (Jeff Thoraval)

Toutes ces animations ont été proposées avec le concours ou le partenariat des associations et structures suivantes : War Dro an Natur, le Terrarium de Kerdanet, VivArmor Natur, le Centre Forêt bocage de la Chapelle Neuve, le GMB (Groupement Mammalogique Breton), la ferme équestre de St Adrien, la Lyonnaise des Eaux, le Groupement des Apiculteurs des Côtes d'Armor, la Société Mycologique des Côtes d'Armor, l'ACIC (Association Culturelle Intercantonale de Châtelaudren), les clubs photos de Binic et Ploumagoar, le Conseil Général des Côtes d'Armor, Leff Communauté et l'Office du tourisme du Pays de Châtelaudren.



La vie des associations

Chasseurs

La société de chasse organisait sa fête annuelle le dimanche 25 août sur le site du boulodrome. L'équipe de Stephen Disserbo a rassemblé de nombreux joueurs de boules sur les deux concours proposés - en pen eus pen, le matin et en doublettes, l'après midi. À l'heure du déjeuner, ce sont plus de 200 personnes qui se sont présentées pour se rassasier. Les visiteurs ont également apprécié l'exposition de chiens et



l'exposition des bois de cerfs. Pendant l'après-midi, le Rallye d'Avaugour avait également envoyé quelques sonneurs de trompes pour animer la manifestation. Les spectateurs ont applaudi et encouragé Jason Jéglot, 11 ans, de Plouagat. Le jeune homme est sonneur de trompe depuis 2 ans. Si son papa est chasseur, il n'est pas sonneur. C'est donc un don et une passion que le jeune homme possède et qu'il maîtrise avec brio.

Président : Stephen Disserbo
Vice-Président : Anthony Gautier
Trésoriers : Gurvan Coatrieux
Mickaël Morvan
Secrétaires : Véronique Sommier
Arnaud Moisan

Trieux Football Club

L'école de foot du Trieux Football Club a ouvert ses portes pour les plus jeunes. Rappelons que le club est né de la fusion entre Saint-Péver et Plésidy. Une trentaine d'enfants se retrouvent tous



les samedis,
de 13 h 30 à

15 h 30, pour des entraînements. Laurent Boudier et Franck Prido s'occupent des U7 et des U8. Ces jeunes joueurs disputent des plateaux et des rencontres amicales tout au long de l'année. Grégory Le Gac, également entraîneur de l'équipe A, et Aurélien Gautier entraînent les jeunes des équipes U9 et U11. Le montant des inscriptions est de 35€

Président : Victor Fernandes
Vice-président : Rodolphe Gallardon
Secrétaire : Julien Le Bars
Trésorier : Yves Correc

« Après un début de saison médiocre, l'équipe A est en constante progression – il a fallu que chacun trouve son poste après le départ de six titulaires. Quant à l'équipe B elle souffre du terrible absentéisme de certains licenciés, ce qui pèse beaucoup sur le moral des présents. Le succès de l'école de foot est très encourageant et c'est rassurant de voir autant d'enfants pratiquer ce sport chez nous. Un grand merci à tous les bénévoles et supporters. »

Le Président

Les membres du bureau : Julien Chevance, Mickaël Chevance, Dominique Lucas,
Cédric Georgelin, Aurélien Gautier

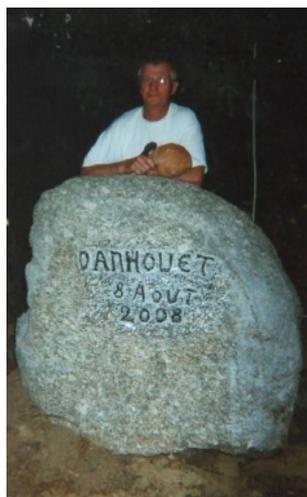
L'entraîneur : Grégory Le Gac

Les arbitres de touche : Yvon Chevance, Thierry Chevance

Ecole de foot : Grégory Le Gac, Laurent Boudier

La vie des associations

Fête du pain au Danouët



Un bloc de granit provenant d'un champ appartenant à Yves Touzé de l'Etang-Neuf et sculpté par Fabrice Lentz de Saint-Fiacre pour marquer la date anniversaire de la première fête du pain. Le village comptait 6 habitants il y a une vingtaine d'années. Il en compte 26 aujourd'hui. Pour cette quatrième fête du pain le 30 juillet dernier, le cercle des convives s'est élargi aux anciens et amis proches du hameau. C'est ainsi que 72 personnes ont pris part à cette soirée pour rompre le pain de l'amitié – un pain tout chaud sorti du four par le maître boulanger Gilbert Chevance.

Un bloc de granit provenant d'un champ appartenant à Yves Touzé de l'Etang-Neuf et sculpté par Fabrice Lentz de Saint-Fiacre pour marquer la date anniversaire de la première fête du pain. Le village comptait 6 habitants il y a une vingtaine d'années. Il en compte 26 aujourd'hui. Pour cette quatrième fête du pain le 30 juillet dernier, le cercle des convives s'est élargi aux anciens et amis proches du hameau. C'est ainsi que 72 personnes ont pris part à cette soirée pour rompre le pain de l'amitié – un pain tout chaud sorti du four par le maître boulanger Gilbert Chevance.



Etat civil

Naissances

Thaïs CARO – 17 octobre 2011 – de Frédéric CARO et Angélique GAUTIER

Léonie CROM - 4 octobre 2011 - de Nicolas CROM et Maïwenn CHILLON

Aïdan Basset-Thomas - 22 sept. 2011 - de Sébastien BASSET et Marion THOMAS

Lola Camus - 20 juillet 2011 - de Lenaïck Camus et Elodie Briand.

Evan Mathis - 16 juillet 2011 - de Lionel Mathis et Aurore Chat.

Elvyn Gautier- 30 avril 2011 - de Anthony Gautier et Delphine Hamon

Lowen Le Gall- 1er février 2011 - de Jérôme Le Gallet et Morgane Le Lan

Mélyne Bidal -13 décembre 2010 - de Jean Charles Bidal et Elodie Robin

Mariage

Monsieur Patrice MALESSON et Madame Virginie GIOCANTI le 17 Août 2011

Décès

Joël Gautier - 9 avril 2011

Simone HERVE – 17 septembre 2011

Francis Philippe – 24 novembre 2011

Simone Mazévet, née Simone Hervé, s'est éteinte à l'âge de 98 ans. Doyenne d'honneur de la commune, elle vivait depuis une dizaine d'années à la maison de retraite de Plouagat. Simone Mazévet a toujours vécu dans la commune. Elle tenait avec son mari Marcel, ancien conseiller municipal, une petite ferme juste à côté de la chapelle d'Avaugour

Francis Philippe

Les vieux chênes aussi meurent un jour. Il en reste quelques uns à Saint-Péver. Ils se comptent sur les doigts de la main, ceux que l'on appelle « les anciens », témoins d'une autre époque, du temps des petites exploitations, avant l'agriculture intensive et la démesure. C'était le temps où les récoltes, les moissons, les battages duraient des semaines et l'on allait de ferme en ferme se prêter main forte. C'était le temps de l'entraide et des copains. Bien sûr on ne regrette pas cette époque, les machines ont



rendu les tâches plus faciles. Car c'était dur ! Mais après la peine venait le temps de la fête, des rires et des repas bien arrosés. Ses amis se souviennent du bon copain, rieur et plein de vie qu'il était – « Ah, qu'est-ce qu'on a ri avec Cis-coz ! » nous dit Thérèse.

Francis a fait partie du premier carré des bénévoles de Restudo. « Ce fut avec quatre autres paroissiens, l'un des premiers volontaires à participer à une association pour réanimer le pardon de Restudo tombé en désuétude depuis une trentaine d'années et cela en vue de pouvoir restaurer le chapelle. Président très actif, il a su s'entourer de nombreux bénévoles qui ont consacré beaucoup de samedis à cette œuvre. » (Abbé Bonniec)

Conseiller municipal 1971 à 1989, puis maire de 1989 à 1995, c'est pendant son mandat qu'a été construite la salle polyvalente et que le terrain de football a vu le jour.



« La disparition soudaine de notre ami Francis est une grande souffrance pour notre village. Francis était un homme de bien et un homme de cœur par son dévouement envers les autres. En tout, pas moins de 24 années au service de la commune – années au cours desquelles il a contribué au développement de Saint-Péver et au bien-être de ses habitants. » (Jean Jourden)

Vie économique

Bar de la Mairie

Comme l'annonçait Jean Jourden lors de la cérémonie des vœux 2010, Julie a repris le Bar en Février. Bien sûr la clientèle est majoritairement jeune mais pas que ! Les soirées à thèmes, l'ambiance conviviale, l'accueil chaleureux et le sourire de la « jeune patronne » contribuent au succès de ce lieu où l'on aime se retrouver en soirée surtout. Une bonne école et un bon bar font du bourg de Saint-Péver, un bourg vivant et dynamique. On attend la



reprise des matchs de foot sur le terrain de sport pour parfaire le tableau. Ce sera chose faite à l'occasion des matchs retours de la deuxième partie de saison, c'est-à-dire après la trêve de Noël.

Maraîchage bio



Confortablement installé dans la vie, Christophe Collini a un beau jour décidé de suivre un autre chemin ; d'emprunter une nouvelle voie plus proche de ses valeurs. Après quelques recherches en Auvergne et en Normandie, Il a décidé de s'installer à Kergou-riou, l'année dernière, sur deux hectares de terre. Sous ses serres ou en plein air,

passionné de légumes anciens, il cultive Bio (certifié AB), selon une méthode bio-dynamique, qui tient compte du calendrier et des planètes, pour les périodes de plantations... On peut découvrir sa production de 140 variétés de légumes, pour cette année, sur les marchés de Guingamp et St-Quay-Portrieux. Il travaille aussi avec quelques restaurateurs de la région de Guingamp et écoles. Christophe propose des paniers (15 euros les 7/8 kilos de légumes frais du jour) façon AMAP – Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. « Il s'agit d'un engagement réciproque. Ni plus, ni moins qu'un système ancien qui voyait les voisins acheter à la ferme. » Pour une visite, Christophe ouvre sa ferme tous les samedis à partir de 17h00.

Ecole Anjela Duval



Un nouveau directeur a été nommé à l'école. Franck Ouanrimilou habite Saint-Fiacre. Sa carrière l'a amené à diriger des écoles dans la région, mais aussi dans plusieurs pays africains (au Maroc, au Gabon, au Tchad). Il est rentré en 2010 ; il dirigeait là-bas un établissement de quatorze classes tout en enseignant. Il vient de passer une année à l'Institut thérapeutique pédagogique Kerborieux, à Saint-Quay-Portrieux. Il enseigne aux enfants du CE1 au CM2. Manon Appriou, qui était présente à l'école en début d'année scolaire dernière, revient et prend à sa charge la classe de maternelle et CP. Au total, 40 enfants sont inscrits.



Location de la salle polyvalente

| | Associations communales | | Habitants et contribuables de St-Péver | Personnes extérieures à la commune |
|--------------------|-------------------------|--|--|------------------------------------|
| 1 jour | 60,00€ | | 140,00€ | 240,00€ |
| 2 jours | 100,00€ | | 200,00€ | 350,00€ |
| | | | 315,00€ | 385,00€ |
| Réunion | Gratuit * | | Gouter-apéritif * | 60,00€ |
| Assemblée générale | Gratuit * | | Réveillon | 270,00€ |
| Sono | Gratuit | | Sono | gratuit |
| Caution sono | 1000,00€ | | Caution sono | 1000,00€ |
| Caution | 200,00€ | | Caution | 200,00,€ |
| | | | | 500,00€ |

* 10,00€ du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excéder pas 3 heures

* Gratuite pour les cafés d'enterrements.

Location de l'Espace Socio-culturel

| | Associations communales * | Habitants de St-Péver Commerces locaux | Hors commune |
|---------|---------------------------|---|--------------|
| 1 jour | 50,00€ | 100,00€ | 170,00€ |
| 2 jours | 70,00€ | 120,00€ | 220,00€ |
| 3 jours | 100,00€ | 140,00€ | 270,00€ |
| Caution | 200,00€ | 200,00€ | 500,00€ |

* Une occupation gratuite par an

| Horaire d'ouverture de la mairie au public | | | | | |
|---|---------------|----------|--------------|---------------|--------|
| Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@orange.fr | | | | | |
| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | 8h30 - 12h30 | | 8h30 - 12h30 | 8h30 - 12h30 | |
| 13h30 - 17h00 | 13h30 - 17h00 | | | 13h30 - 17h30 | |
| Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat | | | | | |
| Le ramassage des ordures a lieu chaque samedi | | | | | |
| Lundi | Mercredi | Vendredi | Samedi | | |
| 9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00 | | | | | |

| | | | |
|--------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Ecole, garderie, cantine | 02 96 21 40 40 | Gendarmerie | 02 96 43 40 18 |
| Communauté des communes | 02 96 79 77 77 | Pompiers / Samu | 18 / 15 |

Garderie

| | |
|---------------|--|
| 7h30 – 9h00 | 0,60 € par tranche de 30 mn* |
| 16h30 – 17h30 | 1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter. |
| 17h30 - 19h00 | 0,60 € par tranche de 30 mn* |

Cantine

| | |
|---|---|
| Le prix d'un repas pour un enfant est de 2,35 € | Le prix d'un repas pour un adulte est de 4,70 € |
|---|---|